

Je n'ai encore eu qu'une dizaine de fois l'occasion de soumettre mon nouveau forceps à l'épreuve de la clinique, et je puis affirmer qu'il ne m'a procuré aucune déception : il a toujours bien tenu et il n'a blessé ni femme ni enfant.

Je n'ai pas encore eu l'occasion de le placer dans un de ces bassins limite où le forceps classique ne donne plus d'enfants survivants. Quand je rencontrerai un de ces bassins, scientifiquement certain, avec mes branches parallèles, d'agir d'une manière plus rationnelle, plus efficace et moins blessante pour le cerveau de l'enfant qu'avec les branches croisées, j'aurai aussi l'espoir d'obtenir des résultats pratiques plus heureux.

#### IV. — DISCUSSION.

**SUITE de la discussion du rapport de la Commission qui a été chargée d'examiner la question posée par M. le Ministre de l'agriculture, relative au certificat d'humanités gréco-latines exigé des aspirants aux grades académiques.**

**M. Nuel.** — Après les discours de la part de Collègues des plus compétents en la matière, le débat est certainement épuisé dans l'opinion de l'Académie. Il m'a toutefois semblé qu'on n'a guère insisté sur une considération pédagogique, sur un argument spécial. L'Académie me permettra de le produire en quelques mots, ce qui me procurera l'occasion de rompre une faible lance contre l'inscription du grec dans le programme des études moyennes.

Pour me concilier mon auditoire, j'userai de la formule oratoire en quelque sorte obligée, et je commence, moi aussi, par déclarer dans les termes stéréotypés que, à mon avis, les études classiques, celle du grec encore plus que celle du latin, sont une gymnastique incomparable pour former le goût et l'esprit. J'irai même, si vous voulez, jusqu'à exprimer le regret que le grec classique ne soit pas devenu et ne soit pas resté la langue universelle de tous les peuples civilisés.

Tout cela et d'autres choses éloquentes encore qu'on pourrait produire n'empêcheront pas l'enseignement du grec, tel qu'il est institué, d'être une *Carthago delenda* dans toute la force du terme.

Deux avantages principaux sont généralement mis à l'actif de l'étude du grec : a) elle doit nous initier aux beautés de la langue grecque, c'est-à-dire à la valeur littéraire incomparable des auteurs grecs, et b) elle doit nous familiariser avec les productions sublimes des arts grecs en général, notamment avec celles de l'architecture et de la sculpture, ainsi qu'avec les pensées des philosophes grecs, aussi éminents que les artistes grecs.

Pour ce qui est du premier point, de la prétention de faire apprécier l'art des écrivains grecs, j'en appelle à la franchise d'un chacun de nous. Peut-on raisonnablement parler de choses pareilles en présence de l'inefficacité du travail pénible, travail de forçat, imposé à nos jeunes gens, et qui n'aboutit qu'à apprendre les formes grammaticales grecques et quelques racines de mots? Quel élève de rhétorique aurait la prétention d'être parvenu plus loin que de savoir lire péniblement, et à coups de dictionnaire encore, les auteurs grecs les plus faciles, tels que Xénophon? Insister davantage sur l'inutilité de cet effort prolongé, ce serait répéter ce que d'autres Collègues ont si bien démontré avant moi.

Je dirai plus, des études pareilles sont faites pour dégoûter des Grecs, de leur langue et de leurs productions artistiques. Et il faut bien que celles-ci soient absolument souveraines, puisque malgré nos études moyennes, nous sommes plus tard retournés à la Grèce, mais, bien entendu, par une autre voie que celle de sa langue, et après avoir oublié les aspérités dont on avait hérissé celle-ci. Si nous avons compris le sublime de la sculpture et de l'architecture grecques, cette compréhension ne nous est certainement pas venue par l'étude que nous avons faite de la langue grecque.

Mon professeur de grec nous parlait de formes grammaticales, et n'a soufflé mot devant nous de Phidias ou de l'ordre corinthien, etc.

Celui de nous qui a médité sur les pensées sublimes de Platon ne l'a certainement pas fait sur l'original, mais sur une traduction.

Mais, Messieurs, il n'y a pas que l'inefficacité, l'inutilité de l'effort qu'on impose à la jeunesse, inutilité si bien mise en évidence par MM. Lentz et Desguin. Il y a aussi le danger que présentent des études faites dans de telles conditions, et c'est sur

ce point que je voudrais appeler plus spécialement l'attention de l'Académie. Je ne puis me défendre de l'idée que ces études intenses, prolongées pendant six années et qui n'aboutissent à aucun résultat tangible, doivent fausser l'esprit scientifique des jeunes gens; et si cela est, elles sont nuisibles. Au bout de leurs études, vous donnez aux rhétoriciens un *satisfecit*; vous célébrez même la supériorité intellectuelle qui résulte pour eux des études en question, alors que dans leur for intérieur ils savent ce qu'il en est réellement. Ne leur apprenez-vous pas de cette manière à se contenter d'à peu près, à croire démontrées des choses qui pourraient bien être tout autrement?

Dans cette discussion, on aime à s'abriter sous des autorités. On a cité notamment le géant scientifique qu'est Helmholtz. Le même auteur a dit quelque part avoir constaté à regret que les étudiants en médecine sont malhabiles à apprécier la vérité scientifique; que trop souvent ils admettent comme démontrées des choses qui ne le sont pas, ou bien qu'ils n'osent s'appuyer délibérément sur des faits bien démontrés. Des études linguistiques analogues à celles dont nous parlons ne peuvent-elles pas imprimer aux jeunes cerveaux l'empreinte fautive dont parle Helmholtz?

Ainsi que je l'ai dit en commençant, j'accorde que la langue grecque est la plus parfaite, la plus classique qu'ait produite le génie humain. Mais c'est un temple qui est inabordable pour la généralité de nos jeunes gens. Ils perdent leur temps à essayer d'y pénétrer.

Certes, il y aura toujours des exceptions; il y aura toujours des linguistes qui approfondiront la langue de Démosthène. Il y aura même des médecins qui y seront aussi versés que plusieurs de nos Collègues, dont cette supériorité est certes incontestable. Mais pas n'est besoin pour cela d'infliger une torture manifestement nuisible à toute notre jeunesse.

C'est assez dire que je voterai des deux mains pour la suppression du grec au programme des études moyennes. Il ne pourrait y être toléré que si on en renforçait considérablement l'étude. Et puisqu'on ne peut songer à le faire, il faut supprimer cette étude, non comme inutile, non parce que inefficace, mais comme nuisible.

Seulement, les heures ainsi rendues disponibles, je les attri-

buerais au latin et surtout à la langue maternelle; les langues étrangères vivantes ne viendraient qu'en troisième ligne. Ainsi peut-être arriverions-nous à ce résultat désirable que les jeunes gens entrant à l'Université sachent exprimer correctement leurs pensées en français, ce qui, vous le savez, est généralement loin d'être le cas.

Oui, il est à craindre qu'en supprimant l'étude du grec, on ne renforce pas du tout les autres études moyennes humanitaires, et que le seul résultat de la réforme serait d'ouvrir les portes de l'Université à des enfants. A défaut d'un examen sérieux d'entrée à l'Université, le correctif serait qu'on défendit l'entrée à l'Université en dessous d'un certain âge, par exemple, à moins de 18 ans révolus. On a bien pris une telle mesure pour l'accès à l'École militaire, et il paraît qu'on s'en trouve bien.

Messieurs, j'ai pris la parole en premier lieu pour insister sur le danger d'études inefficaces, bien que fort prolongées. Un second motif m'y a poussé. Les quatre facultés de médecine du pays, dit-on, se sont prononcées pour le maintien du grec au programme des études moyennes. Je tiens à constater qu'en ce qui regarde la Faculté de Liège, ce n'a pas été sans opposition.

— Après un échange d'observations entre MM. Heger, Kuborn, Deneffe et M. le Président, la suite de la discussion est ajournée à la prochaine séance.

## V. — COMITÉ SECRET.

L'Académie se constitue en comité secret à 1 heure.

1. Communication du Bureau au sujet d'un mémoire soumis au jugement de l'Académie. — Suite de la discussion soulevée par cette communication.

Après avoir entendu MM. Masius, Rommelaere, Vleminckx, Heger, E. Masoin, Hayoit de Termicourt et M. le Président, la Compagnie décide qu'il n'y a pas lieu de faire rapport sur ce mémoire qui sera tenu à la disposition de son auteur.

2. Suite de la discussion des rapports de la Commission de revision des Statuts et du Règlement de l'Académie. — M. Kuborn, Rapporteur.

MM. Kuborn, Hayoit de Termicourt, Vleminckx, Deneffe, Ven-